



ADOPTER LES BONS COMPORTEMENTS

- 1 - Ne laissez pas d'objets apparents ou de valeur dans votre véhicule, ni de documents administratifs (carte grise, permis de conduire, ...)
- 2 - Stationnez votre véhicule dans un lieu éclairé et fréquenté
- 3 - Verrouillez systématiquement les portières du véhicule

LUTTER CONTRE LES VOLS DANS UN VEHICULE

Déposez plainte auprès :

*La COB de Veyre Monton - Gendarmerie -
 avenue d'Occitanie - 63960 Veyre-Monton
 Tél. 04 73 69 60 16 -
 cob.veyre-monton@gendarmerie.interieur.gouv.fr*

En cas de vol :

- de votre carte de crédit,
 faites opposition immédiatement
 auprès de votre banque

